

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | Collèges

Volume 3 no 27 – 3 décembre 2020

Lettre à la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann

Bonjour Mme McCann,

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) tient à vous remercier pour l'aide financière accordée au réseau collégial dans le contexte de la pandémie. Cependant, il reste des problèmes que nous souhaitons porter à votre attention.

Malgré l'aide octroyée, certains services aux étudiants sont compromis en raison de la rareté de main-d'œuvre. Les problèmes d'attraction et de rétention sont criants pour les postes de personnes professionnelles en raison des conditions de travail non compétitives. On assiste actuellement à un exode du personnel professionnel vers les universités. Le personnel professionnel peut y gagner 10 000 \$ de plus par an pour effectuer exactement le même travail. Les cégeps doivent avoir les moyens de les retenir!

Les écarts dans les conditions de travail entre les institutions d'enseignement supérieur sont injustes et nuisent à l'offre de services des collèges. La pandémie a rendu les besoins des étudiants plus criants que jamais, notamment en santé mentale et en aide pédagogique. Les établissements doivent aussi pouvoir compter sur davantage de personnel en informatique avec l'enseignement à distance de plus en plus répandu.

Votre gouvernement doit investir dans les conditions de travail du personnel professionnel afin de pourvoir les nombreux postes vacants. Actuellement, des étudiants ne reçoivent pas les services auxquels ils ont droit.

Pour arriver à rendre certains services, notamment en psychologie et en informatique, des collèges ont choisi de se tourner vers l'entreprise privée comme vous leur avez suggéré dans une lettre aux dirigeants d'établissement datée du 23 novembre. Cette solution est très questionnable puisqu'elle ne réglera pas le problème à moyen et long terme. En fait, elle risque même de fragiliser la situation financière des établissements, car la sous-traitance peut devenir très coûteuse lorsqu'elle se prolonge.

Nous comprenons l'objectif de répondre rapidement à une situation exceptionnelle, mais la sous-traitance devrait être temporaire. En aucun cas, elle ne doit nuire aux efforts pour rendre les conditions de travail plus attrayantes afin de recruter du personnel professionnel. Nous croyons que vous pouvez proposer de meilleures solutions que la sous-traitance aux collègues.

Comme vous le savez, le personnel professionnel est actuellement en négociation pour le renouvellement de sa convention collective. C'est une opportunité unique de remédier aux problèmes d'attraction et de rétention qui affligent les collègues depuis plusieurs années. Votre gouvernement saura-t-il la saisir?

Veuillez agréer, Mme McCann, nos salutations distinguées.

Line Lamarre

Présidente du SPGQ

Adi Jakupović

Secrétaire du SPGQ et responsable politique de l'éducation supérieure